

Du 1^{er} Janvier _____ an mil huit cent cinquante, à 2^{heures} du matin
 ACTE DE DÉCÈS de Jean-antoin^e Alligre 1^{er} ou 2^e classe de 1^{er} ordre
 décédé le 1^{er} Janvier _____ à 1^{re} heures du soir
 de Propriétaire Agriculteur _____ profession

département du Var _____ domicile à la Garde
 fils de feu Antoine Collière _____ et de feu Rose Aurran

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Meusson
 âgé de cinquante sept ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Grosse
 qui a dit être le père _____ d'un _____ défunt et par le sieur Joseph
 Joseph Auguel _____ âgé de trente quatre ans, profession d'organiste
 domicilié à la Grosse _____ qui a dit être le père _____ d'un _____ défunt

Et ont, les déclarants, signé _____
 CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Pailard, Maire de la Commune de
la Gabelle _____ remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. signé m'ho assen du Gabelle _____

B. Bugner ~~by~~ Muston

Гамарал

Du Neuf Janvier — an mil huit cent cinquante, à onze heures du matin
 ACTE DE DÉCÈS de Denise Rose Linier épouse de Jean Baptiste
Briemond, sans profession — Pringueland, canton de Commune d'An Fauch — décédée
 le 4 janvier 1851, à l'âge de — heures 2 du matin, sans profession

Agée de vingt ans née à Reuillon
département d'Avant domiciliée à la gare
fille de Jean Baptiste Ciniol
et de Jean Marie Thérèse

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Moussoz
 âgé de cinquante sept ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la gare
 qui a dit être arrivé à l'école _____ d _____ défunte et par le sieur Pierre
 Bernin _____ âgé de quarante six ans, profession d'ancien menuisier
 domicilié à la gare _____ qui a dit être arrivé à l'école _____ défunte

Et ont les déclarants, Signé Pierre Gaillard, maire de la Commune de Gravelle, remplissant les fonctions d'Officier public, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, qui n'ont rien à dire.
(Nous disons: In neut Gavard etc.)

Massou Prince

Samara



Manuscript

Ch. maxime d. l. saill. : 100 l. 2

Coates, le 2 janvier 1850

de Rouillon

Waire de la Garde Par

De l'Etat civil de la Commune d'excusé de l'article 80 du décret code pénal
à Paris le jour sous le Vercors à Paris

heure du peulons

[illegible][illegible]

die hier noch zu viel sehr Commune selbige's officier Justin L. d'Arville zu Buzenhausen mit hiesiger Bräutigam

Gairana

Duvingt Six Janvier — an mil huit cent cinquante, à huit heures du matin
 ACRE DE DÈCES de Marie nobilaire veuve de Jean Antoine
 François Xavier André — à onze heures du matin sans profession

âgée de septante trois ans à la garde
 département de la Seine domiciliée à la Garde
 fille de feu Monsieur Gouin et de feu Mme Marie Gouin

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mousson
 âgé de vingt sept ans, profession d'ancien menuisier domicilié à la Gurse
 qui a dit être allé en Sicile _____ de la département par le sieur Joseph Honoré
Miguel _____ âgé de septante quatre ans, profession de propriétaire
 domicilié à la Gurse _____ qui a dit être allé en Sicile _____

Et ont, les déclarants, signé avec moi,
 Constaté, suivant la loi, par moi Pierre Gaillard, maire de la commune
de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Mutton B. Inguet &

Quercus